

2014 : les PLP doivent être entendus !

Enseignement Professionnel



Après des mois de silence le ministère a, enfin, ouvert des "discussions" sur deux aspects de la réforme du bac pro 3 ans : les PFMP et les CCF. Les demandes répétées de la CGT Educ'action et de l'intersyndicale nationale ont enfin porté.

Pour la CGT Educ'action, si les propositions qui sont faites vont dans le bon sens, elles sont pour autant très loin de satisfaire toutes nos revendications. Nous exigeons une remise à plat, totale, de la réforme du bac pro 3 ans. En 2014, nous devons être entendus.

Aujourd'hui, les personnels continuent à se battre pour obtenir les moyens indispensables au bon fonctionnement de leur établissement. L'attribution des DHG est la période pendant laquelle ces questions sont au centre des discussions. Ces dernières années, des dizaines d'établissements ont eu des dotations inférieures à ce que prévoit l'application des grilles horaires, le ministère ne respecte même pas sa propre réglementation.

Pour les personnels, les conditions de travail, la qualité de leur enseignement, la valeur des diplômes sont des préoccupations essentielles, mais elles ne sont pas les seules.

Depuis 3 ans nous n'avons eu aucune augmentation du point d'indice, le salaire net est même en diminution. Comme l'ensemble des fonctionnaires, nous revendiquons la fin du blocage des salaires. Comme pour tout-e-s les salarié-e-s, c'est 400 € /mois qu'il faut immédiatement pour compenser les pertes accumulées depuis 15 ans.

Dans les "chantiers sur les métiers" qu'a ouverts V. Peillon, les PLP sont écartés du dispositif de pondération (dispositif proposé aux certifiés et agrégés) des heures effectuées en classe de première et terminale. Les PLP ne sont-ils pas des professeurs de lycée à part entière ?

Les déclarations du Président de la République sont claires. Pour permettre le cadeau de 30 milliards supplémentaires au patronat, il faut tailler dans le système de protection sociale et les prestations familiales. C'est la Sécu qui est aujourd'hui menacée par la politique libérale de ce gouvernement.



Sommaire :

p.2

- Les CCF et les évaluations
- Le bac pro GA : au bord de l'explosion !

p.3

- Où en sommes-nous concernant les CCF ?
- Texte de la pétition intersyndicale

p.4

- Alternance : PFMP et apprentissage
- Bulletin d'adhésion

Les raisons de lutter ne manquent pas et, si nous ne faisons rien, la situation continuera à se dégrader.

L'intersyndicale de l'enseignement professionnel appelle à une **semaine d'action du 3 au 7 février** pour débattre de la question des CCF. Il faut réunir les personnels sur le temps de travail et répondre, dans le cadre de la concertation qu'a ouverte le ministère, que les personnels en ont assez du "tout CCF". Il faut signer et faire signer la pétition nationale.

Il faut s'engager dans la **grève du 6 février**, avec tout-e-s les salarié-e-s, pour mettre un coup d'arrêt aux attaques contre les services publics, exiger une autre politique et affirmer qu'aujourd'hui le problème n'est pas le coût du travail mais bien **le coût du capital !**

Alain VRIGNAUD,
secrétaire national en charge de l'enseignement professionnel

Réforme du bac pro 3 ans : échec annoncé d'une réforme

➔ **Pour faire le bilan de la réforme du bac pro 3 ans, nous avons l'embarras du choix. D'abord partir du sentiment sur le terrain : la perte d'une année de formation a engendré de nombreux problèmes de gestion de classes, une déprofessionnalisation des diplômés et le diplôme intermédiaire (DI) est une source de désordre permanent. Bref, pour notre travail pédagogique, le bac pro 3 ans est une catastrophe, tout simplement.**

Les élèves ont, très concrètement, perdu près de 1000 heures de cours. Cette certification de niveau IV est souvent dispensée avec une acquisition de niveau V. Comment peut-on imaginer que tous les jeunes puissent acquérir ainsi une réelle formation professionnelle ? Comment pourront-ils trouver un emploi avec leur bac pro s'ils souhaitent intégrer la vie active ? Quelle chance ont-ils d'avoir un niveau suffisant pour poursuivre leurs études ?

Ensuite, contrairement à ce qu'avait annoncé le ministère, l'alignement sur une durée de 3 ans du bac pro a abouti à une aggravation du décrochage scolaire et à une augmentation des sorties sans qualification. Pour les élèves en grande difficulté, l'accélération du rythme d'acquisition a provoqué démotivation et un échec scolaire accru.

Alors que le nombre d'élèves dans le secondaire a plutôt tendance à augmenter, le nombre d'élèves en LP est passé de 705 000 en 2010 à 657 000 en 2012. Il faut ajouter à cela une augmentation très sensible du nombre d'élèves en CAP : 115 000 en 2012

contre 96 000 en 2008 (et même 42 000 en 1995 !). Soyons même plus précis : un élève entrant en bac pro en 2008 avait 77 % de chances d'obtenir son diplôme, alors qu'en 2012 un élève entrant en bac pro 3 ans n'a plus que 54 % de chances. Certes, seule la moitié des élèves venant du BEP entrait en bac pro. Enfin, arguer du fait que 33 % des élèves de BEP sortaient du système éducatif c'est ignorer le fait que ces élèves, pour la plupart, obtenaient leur BEP (taux de réussite de 77 %) et que ce diplôme avait pour certaines filières une valeur professionnelle.

La CGT Educ'action exige une remise à plat totale de la réforme et revendique des parcours diversifiés bac pro en 3 ou 4 ans, voire 5 ans pour les élèves les plus en difficulté.

La réforme s'est accompagnée de grilles horaires tri-annualisées qui ont fait disparaître les seuils de dédoublements et imposé l'accompagnement personnalisé. Les conditions de travail des élèves, comme celles des enseignants, s'en sont trouvées fortement dégradées.



Bac pro GA :

au bord de l'explosion !

Dans les salles de profs, les plaintes sur le bac pro GA sont récurrentes : « on n'en peut plus, on est limite burn-out... ». Le CHSCT ministériel vient d'être alerté de cette situation.

La CGT Educ'action s'est prononcée contre la création de ce bac pro et la suppression des 2 bacs pro compta et secrétariat.

Les griefs contre ce baccalauréat sont nombreux. La finalité professionnelle est mal définie, il n'y a pas de contenu professionnel suffisant en comptabilité pour être un minimum efficace en entreprise. L'organisation en « open-classe » n'est pas toujours pertinente et demande des moyens que les établissements n'ont pas. De plus, les enseignants ont dû s'adapter sans une formation suffisante. Les supports logiciels et matériels ne sont pas opérationnels à 100 %. Il faut réouvrir en urgence le dossier bac pro GA, si on veut éviter une catastrophe.

La CGT Educ'action demande à être reçue au plus vite par l'inspection générale sur ce dossier.

La CGT Educ'action revendique

- Le retour à des grilles horaires hebdomadaires.
- Des seuils de dédoublement identifiés par discipline.
- Des effectifs par classe favorisant de bonnes conditions d'études.
- Des moyens attribués pour les enseignements disciplinaires.

Où en sommes-nous concernant les CCF ?

Pétition intersyndicale

Le «Tout CCF» c'est toujours NON !



A signer sur notre site internet :

<http://www.unsen.cgt.fr>

Deux ans après sa généralisation, le CCF, mode de certification des diplômes de la voie professionnelle continue de générer stress et mécontentement.

Le Contrôle en Cours de Formation (CCF), mode de certification des diplômes, généralisé avec la réforme de la voie professionnelle, a largement aggravé les conditions de travail des enseignants et celles des études des élèves de l'enseignement professionnel. Aujourd'hui, la désorganisation de la scolarité des élèves et celle des établissements est patente. Ces "usines à gaz", ainsi qu'en parle le ministère lui-même, n'en finissent pas de produire des effets négatifs...

Cette situation alarmante a conduit l'intersyndicale de l'Enseignement Professionnel Public à solliciter, à plusieurs reprises, une audience au ministère.

Il aura fallu attendre ce mois de novembre pour qu'enfin le ministère organise la concertation avec les Organisations Syndicales et fasse des propositions sur les CCF, entre autres, pour dire, en simplifier l'organisation qu'il estime lui-même problématique et chronophage.

Pour remédier rapidement à la situation, il a proposé de remplacer une partie des CCF par des évaluations en cours d'année. Ces dispositions, qui ne répondent pas à nos revendications, n'améliorent en rien le mode de certification des élèves, remettent en cause l'indemnité CCF versée aux enseignants, posent de nouveaux problèmes et risquent de renforcer les dérives de l'actuel CCF.

Aucune amélioration donc ni pour les enseignants, ni pour les élèves ! Il est urgent aujourd'hui de peser dans la discussion et de faire entendre nos propositions.

Nos organisations appellent les enseignants à signer cette pétition. Elles s'opposent au « tout CCF » et demandent le retour à un maximum d'épreuves ponctuelles :

- pour redonner un véritable caractère national aux diplômes
- pour rétablir l'anonymat et l'équité de traitement de chaque candidat, sur l'ensemble du territoire, à l'image de ce qui se pratique dans les voies générale et technologique
- pour redonner toute leur valeur à ces diplômes et à l'enseignement professionnel sous statut scolaire
- pour permettre aux enseignants de retrouver un peu de sérénité, du temps pour enseigner et préparer les élèves aux examens dans de meilleures conditions.



L'intersyndicale nationale de l'Enseignement professionnel*, a obtenu une remise à plat des certifications des diplômes de la voie professionnelle (la pétition intersyndicale lancée fin décembre 2013 ayant recueilli en une semaine plus de 2000 signatures !)

Il faut dire qu'il y avait urgence, en particulier concernant les Contrôles en Cours de Formation (CCF).

Les CCF ont surtout démontré, depuis leur généralisation, leur capacité à remettre en cause le caractère anonyme des épreuves et la valeur nationale des diplômes.

Ils ont engendré un sur-travail pour les personnels. Ces problèmes sont connus depuis plusieurs années, y compris par l'administration qui fait mine de les ignorer. Pourtant, fin 2013, deux sociologues ont remis un rapport pour les CPC* démontrant encore une fois que les CCF ont été



détournés des objectifs pédagogiques affichés et qu'ils sont une source de difficultés et de souffrances.

Les enseignant-e-s sont placé-e-s dans la posture aberrante de formateurs et de certificateurs, les CCF désorganisent les établissements en favorisant l'absentéisme une fois les épreuves passées et portent atteinte à la qualité des enseignements.

Les propositions du ministère, mi-décembre 2013, sont que 5 épreuves seraient désormais en examen terminal : français, histoire-géographie-éducation civique, étude de cas professionnel et en plus la PSE et la gestion ou l'éco-gestion. Ces changements seraient effectifs dès la rentrée 2014 et donc dès la session 2015.

Une banque de sujets sera ouverte : elle pourrait concerner, en premier

lieu, la situation d'évaluation de l'épreuve de pratique professionnelle. Le ministère a donc été dans l'obligation de remettre en place des épreuves ponctuelles dans deux disciplines, avouant ainsi les difficultés majeures rencontrées actuellement.

Reste encore des problèmes concernant les certifications en arts appliqués, en langues vivantes ou encore en mathématiques, mais aussi bien entendu pour la partie professionnelle. C'est ainsi qu'en mathématiques, l'inspection générale a mis en place une grille d'évaluation nationale de compétences pour toutes les évaluations, traduisant une dérive complète.

La période de « concertation » doit être l'occasion de discuter des CCF mais plus globalement des modes de certifications pour les diplômes de la voie professionnelle.

La CGT Educ'action s'oppose au « tout CCF » et exige un réexamen complet du mode de certification des CAP, DI et bac pro.

* CGT, FSU, FO, SUD, SNALC et SNCL.

* Commissions Professionnelles Consultatives dans lesquelles se construisent les référentiels et les règlements des diplômes.

Alternance : PFMP et apprentissage

La formation professionnelle initiale des jeunes doit rester au sein de l'Education nationale, c'est pourquoi la CGT Educ'action est opposée au développement de l'apprentissage. La voie professionnelle doit avoir la même légitimité, la même reconnaissance et la même dignité que les deux autres voies du lycée, générale et technologique. Cela est vrai pour les élèves comme pour les personnels.

L'offensive menée, avec l'appui direct du MEDEF, contre la formation initiale sous statut scolaire, au profit d'un développement concurrentiel de l'apprentissage, représente une grave menace pour les LP. Les patrons, qui n'ont jamais accepté d'avoir perdu la totale maîtrise de la formation professionnelle, espèrent bien reprendre la main et imposer leur vision qui ne se conjugue guère avec des diplômes nationaux et des conventions collectives protégeant les salariés.

Les dernières décisions gouvernementales (le projet de loi sur la formation professionnelle, la modification du reversement de la taxe d'apprentissage et la création du label des « campus des métiers ») ne font qu'aggraver nos inquiétudes. Les jeunes qui accèdent au baccalauréat professionnel, ont besoin d'une formation qui ne soit pas étroitement liée à une entreprise. Ils ont besoin d'une culture générale plus large. Ils doivent avoir l'assurance que leur cursus de formation ne dépendra pas de la « bonne volonté » d'un patron à signer, ou non, un contrat d'apprentissage. Seule l'Education nationale peut garantir cela à l'ensemble des jeunes.

Pour autant, évidemment, l'entreprise n'est pas à exclure du processus de formation. La CGT s'est déclarée, dès la création du baccalauréat professionnel en 1985, favorable à des périodes de formation en milieu professionnel. Celles-ci doivent être encadrées et rester sous la responsabilité de l'Education nationale. Mais en 2009, la réforme du bac pro en 3 ans a enlevé une année au cursus BEP/Bac et elle a dans le même temps augmenté la durée des périodes en entreprise. Les périodes en milieu scolaire ont ainsi été réduites de plus de 30 %, ce que nous avons vivement condamné.

Pour les PFMP, le ministère revient aujourd'hui sur ce qu'il avait imposé en 2009 : il propose de les réduire de 4 semaines (de 22 à 18 semaines).

Pour la CGT Educ'action, cette proposition va dans le bon sens. Elle ne compense en rien la perte d'une année, mais elle permet d'augmenter le nombre d'heures de cours et ces heures sont nécessaires à la bonne acquisition des apprentissages au lycée, que cela soit en enseignement général ou en enseignement technologique et professionnel. La CGT ne veut pas d'un baccalauréat au rabais avec des contenus amoindris. Elle ne veut pas qu'à long terme le bac pro ne soit plus considéré comme un diplôme de niveau IV.



Pour nous tous, personnels de la voie pro, les élèves bacheliers que nous formons doivent avoir une possibilité réelle de s'insérer professionnellement ou de réussir une poursuite d'études en BTS. Dans les conditions actuelles du bac pro en 3 ans, pour la grande majorité d'entre eux, c'est mission impossible. Comme nous l'avons toujours fait, nous continuerons à nous battre pour leur en donner les moyens.



4 p. Ens. Pro
janvier 2014

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

Je souhaite : me syndiquer prendre contact

Nom.....Prénom.....

Adresse personnelle.....

Code postal.....Commune.....

Grade ou corps.....Discipline.....

Etablissement.....

Code postal.....Commune.....

Tél.....Mél.....

CGT Educ'ation - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex - Tél. : 01 55 82 76 55- e-mail : unsen@ferc.cgt.fr